

Grimentz

Autor(en): **Zermatter, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **47 (1952)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Grimentz

Grimentz fournit un bon exemple de ce qu'il est possible de faire d'un village quand les uns et les autres veillent à sa conservation, à son développement harmonieux.

Les uns et les autres, on veut dire l'autorité d'une part, la population elle-même d'autre part, joignant leurs efforts en vue d'un but commun.

A sa conservation, d'abord. Ici, l'on n'a pas abattu, les yeux fermés, tout ce qui n'était plus flambant neuf. On a restauré ce qui pouvait être restauré, avec, toujours, le souci de se rattacher à une tradition. L'hôtelier s'avisa le premier, au contraire de ce qui arrive trop souvent ailleurs, que le charme du village constituait une valeur autre que sentimentale. Il s'efforça de la protéger au lieu de réclamer son abolition — ou de l'abolir dans les faits. Fontaines fleuries, géraniums aux fenêtres, pavage des rues, concours de balcons ornés, défense des métiers manuels, honneur rendu aux meubles du pays, on ne cite qu'en passant quelques-unes des entreprises qui permirent à Grimentz de demeurer un splendide témoin de nos beaux villages de montagne.

Il est possible qu'en cherchant bien on découvrirait ça et là quelques erreurs. Elles sont peu de choses auprès des massacres qui furent commis dans la plupart des « stations » hôtelières. Grimentz, malgré l'afflux des estivants, est resté lui-même, dans son cadre de bois et de pierre. Il n'est pas douteux qu'en cela réside le secret de l'attachement qu'il inspire à ceux qui, d'année en année, reviennent fidèlement en ce haut coin d'Anniviers.

Développement harmonieux, ensuite. Il fallait construire pour abriter les hôtes qui s'annoncent par centaines chaque printemps. Il y eut quelque hésitation, au début; les marques en sont présentes. Mais le bon sens a tôt pris le dessus. Des dizaines et des dizaines de chalets furent construits sur la côte dont aucun ne fait tort à l'autre, et leur ensemble demeure parfaitement adapté aux lignes traditionnelles de la construction montagnarde de chez nous.

Pas de maisons de séries, déballées d'une serviette d'architecte-revendeur, et offertes au numéro.

Pas de ces « chalets suisses » aux prétentions de villas internationales, ni de ces maisons où la recherche s'affirme de la cave au grenier.

Le charpentier, le maçon du village ont continué de construire comme construisaient leurs pères. L'adjonction d'une salle de bain n'a pas été un motif de chambardement général.

Quand l'église elle-même s'est trouvée trop petite, on a su refaire une église plus grande qui est semblable à l'ancienne, aussi simple, aussi élégante, aussi parfaitement adaptée à son cadre. Et quand on a dû construire une maison d'école, on lui a donné les formes d'une maison de Grimentz, non d'un « palais scolaire » que pourrait recommander quelque commission pédagogique de l'Unesco.

Voilà ce qu'il convient de remarquer à Grimentz, ce dont vous convainc le premier coup d'œil.

On visitera pour le détail, avec satisfaction, des intérieurs propres, meublés avec goût. Le passage à la Maison bourgeoise prouvera à chacun la fidélité que les hommes d'ici témoignent au passé de leur coin de terre. C'est une leçon que l'on peut méditer avec profit, un exemple que l'on peut citer avec fierté.